

Le Nizan



SOMMAIRE

Page 2

Mot du Maire

Page 3

Election
municipales du
15 mars 2020

Vos Elus

Page 4

Commissions

Délégations
dans les
différents
syndicats

CCAS

CDC

Page 5

Réalisation

Etat Civil

Information

Pages 6 à 8

Budget
municipal

Pages 9 à 11

La vie au Nizan

Pages 12 à 13

L'école

Pages 14 à 15

Informations
diverses

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

Vous venez de nous accorder votre confiance pour une nouvelle mandature. Nous vous en remercions de tout cœur.

Nous venons de vivre une épreuve difficile de confinement. Le virus a tout bousculé, perturbé : nos habitudes, notre agenda, nos projets, nos activités, notre vie sociale... La violence de la crise a touché à l'essentiel : elle nous a rappelé l'extrême fragilité de la vie et de tout ce qui est matériel, tout ce qui peut disparaître très vite, presque du jour au lendemain... Elle nous a rappelé surtout notre vulnérabilité, notre condition humaine. Nous avons réalisé combien est précieuse et primordiale la santé ! Comment ne pas avoir une affectueuse pensée pour nos amis à mobilité réduite qui endurent une vie confinée !!! Humblement, nous avons fait l'expérience de ce que peut être votre vie.

Le « monde d'après »... Certains ont prophétisé des temps nouveaux... Ce monde où tout doit changer... Illusion ?... Qui peut dire ?... Illusion ?...

Ne rêvons pas. Mais si déjà, ensemble, ici au Nizan, nous pensions à notre monde « ici et maintenant » ? Celui de notre village, un monde fait de services, de solidarités, de respect, d'attention aux autres... enfin tout simplement humain ! Un monde constructif, où la confiance reprend ses droits.

C'est dans cette optique que l'équipe municipale qui vient de s'installer a la ferme volonté de vous servir, avec enthousiasme et disponibilité. Même si les temps sont très incertains, loin de nous décourager, nous retrousserons nos manches pour répondre au mieux aux besoins, parce qu'une élection n'est pas un aboutissement mais un point de départ, nous avons l'ambition d'écrire une belle page de l'histoire du Nizan.

Conscients que nous ne sommes pas seuls aux commandes, nous savons aussi pouvoir compter sur chacun de vous et vous en remercions vivement. Nous vous attendons à l'occasion des journées citoyennes. Vos idées seront les bienvenues !

Sur ce bulletin municipal, vous trouverez les détails du budget, un récapitulatif de la vie Nizannaise : l'activité, les Associations et les bonnes adresses.

Nous avons pu faire des oublis, et vous prions de nous excuser. N'hésitez pas à nous donner vos annonces pour un prochain bulletin.

Pour info, vous pouvez accéder au site internet de la commune : www.le.nizan.fr.

Je veux toutes et tous vous assurer de mon sincère dévouement. N'oubliez pas, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Michelle Labrouche

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Inscrits	Votants	Exprimés	Pourcentage	Bulletins nuls ou blancs
375	213	209	56,8 %	1,8 %

Vos élus :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



10. Michelle LABROUCHE, « Cavaillon Ouest », Maire

12. Serge GEROMETTA, « Moureys », 1^{er} Adjoint en charge des bâtiments communaux

8. Joël LESCOUZERES, « Le Pelet », 2^{ème} Adjoint en charge de la voirie et des chemins ruraux

7. Aude FLEURY, « Les Jouandons », 3^{ème} Adjointe en charge de la vie associative, de la communication et de l'action sociale

14. Bernard PICHEVIN, « La Gare », 4^{ème} Adjoint en charge de l'environnement et de l'aménagement de l'espace

1. Marie BERTS, « Les Jouandons »

15. Charles LABROUCHE, « Le Gat »

4. Olivier CLERC, « Tauzin »

13. Christine LACOSTE, « Bourg Ouest »

2. Patrice DESPUJOLS, « Bourg Est »

5. Michèle LARRUE, « L'Enclos »

3. Micheline DYDI, « Quartier »

11. Michèle MISRAOUI, « Les Péous »

9. Elisabeth ESPAGNET, « Les Péous »

6. Michel TCHERBAKOFF, « Les Jouandons »

COMMISSIONS

Bâtiments communaux	Serge Gérometta, Michelle Labrouche, Charles Labrouche, Bernard Pichevin, Joël Lescouzères
Voirie, chemins ruraux	Joël Lescouzères, Aude Fleury, Olivier Clerc, Serge Gérometta, Michel Tcherbakoff
Enfance, école	Michelle Labrouche, Michèle Misraoui, Elisabeth Espagnet, Christine Lacoste
Action sociale, précarité	Michelle Labrouche, Christine Lacoste, Micheline Dydi, Michèle Misraoui, Michèle Larrue,
Jeunesse et culture	Aude Fleury, Elisabeth Espagnet, Marie Berts, Christine Lacoste, Micheline Dydi, Michèle Misraoui
Associations	Aude Fleury, Marie Berts, Patrice Despujols, Bernard Pichevin, Michel Tcherbakoff, Michèle Larrue
Environnement	Bernard Pichevin, Olivier Clerc, Charles Labrouche, Micheline Dydi, Aude Fleury.
Communication tourisme	Aude Fleury, Marie Berts, Olivier Clerc, Michelle Labrouche

DELEGATIONS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

SIVOM (eau)	Titulaires : Joël Lescouzères, Michel Tcherbakoff Suppléantes : Michèle Larrue, Christine Lacoste
SIELECT (éclairage public)	Bernard Pichevin, Micheline Dydi
DFCI (défense incendie)	Serge Gérometta, Charles Labrouche, Michel Tcherbakoff
SIVOS (transport scolaire)	Patrice Despujols, Elisabeth Espagnet
SICTOM (gestion des déchets)	Joël Lescouzeres

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Présidente	Michelle Labrouche
Membres du Conseil (4)	Christine Lacoste, Michèle Misraoui, Michèle Larrue, Patrice Despujols
Membres hors Conseil (4)	Jeanine Danieau, Brigitte Gronemann, Monique Touzani, Jean Louis Hourcq

CDC (Communauté De Communes)

Le 16 juillet, les 52 conseillers communautaires du Bazadais ont élu leur présidente et les 8 vice présidents.

	Présidente	Nicole Coustet , Maire de Cavignac
Vice présidence	En charge de l'économie, du tourisme et de la communication	Isabelle DEXPERT , Maire de Bazas, Vice-présidente du Département de la Gironde.
	En charge des finances	Jean-Luc GLEYZE , 1° adjoint au Maire de Captieux, Président du Département de la Gironde.
	En charge de l'action sociale et de la solidarité	Michelle LABROUCHE , maire du Nizan
	En charge de l'urbanisme	Fabienne BARBOT , maire de Giscos
	En charge de l'agriculture et de l'environnement.	Michel AIMÉ , Maire de Sauviac
	En charge de l'enfance et de la jeunesse	Danielle BARREYRE , 1ère adjointe au Maire de Bazas
	En charge de la voirie	Serge MOURLANNE , maire de Saint Côme
	En charge des bâtiments et des travaux	Patrick CHAMINADE , 1er adjoint au Maire de Grignols

Réalisations & Informations

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (de novembre à juillet 2020)

ACHAT
DE
MATERIEL
&
TRAVAUX

Fournitures techniques pour future salle des associations	866.00 € ttc
Remplacement horloge cloches église	1 189.00 € ttc
Aménagement étage mairie école en locaux scolaires	89 130.00 € ttc
Réfection toiture Cercle à la Gare	10 902.00 € ttc
Fournitures techniques pour aménagement nouveaux locaux scolaires	1 720.00 € ttc
Création d'une dalle pour abri vélo à la Gare	743.00 € ttc
Remplacement d'une porte à l'école	1 932.00 € ttc

Etat Civil - de novembre à juillet 2020

Ils sont nés :

DARTIGOEYTE Mathilde le 17 décembre 2019 à Langon
VALADE Léa le 25 novembre 2019 à Bordeaux
DUBOURG Iris le 23 juin 2019 à Langon

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents.

Sincères félicitations aux jeunes époux :

LASSAGNE Benoit et LABBÉ Vanessa le 30 novembre 2019

Ils nous ont quittés :

MORA Paulette le 25 janvier 2020 à Langon

Toutes nos sincères condoléances et notre sympathie aux familles et amis.

Ils nous ont rejoints :

M. et Mme BESTANDJI Hakim et Annick 3 lieu-dit Caplane
M. BLAHA Corentin 7bis Bourg-Ouest
M. CYRIAQUE Jean et Mme GRONDIN Mathilde 17, lieu-dit Les Pèous, résidence Casa Nova
M. DUBOURDIEU Victorien et Mlle SEGRESTAN Dobrila 11 lieu-dit Andrivet
M. LAGRAULET Romain et Mme GONCALVES Luna 1ter, lieu-dit Les Pèous
Mme LAISNE Sylvie 5ter, lieu-dit Les Pèous
Mlle CLAIR Emma 11bis, lieu-dit Les Pèous
M. et Mme BIBENS Eric 23, lieu-dit Les Pèous
Mlle LESCURE Pauline 10 lieu-dit Mourey

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à tous les nouveaux arrivants.

DON DE SANG

BAZAS

Salle de conférence
Place de la cathédrale

MERCREDI 19 AOÛT
15H30 - 19H

JEUDI 20 AOÛT
15H30 - 19H

Don du sang

Bazas, salle de conférence - Place de la cathédrale

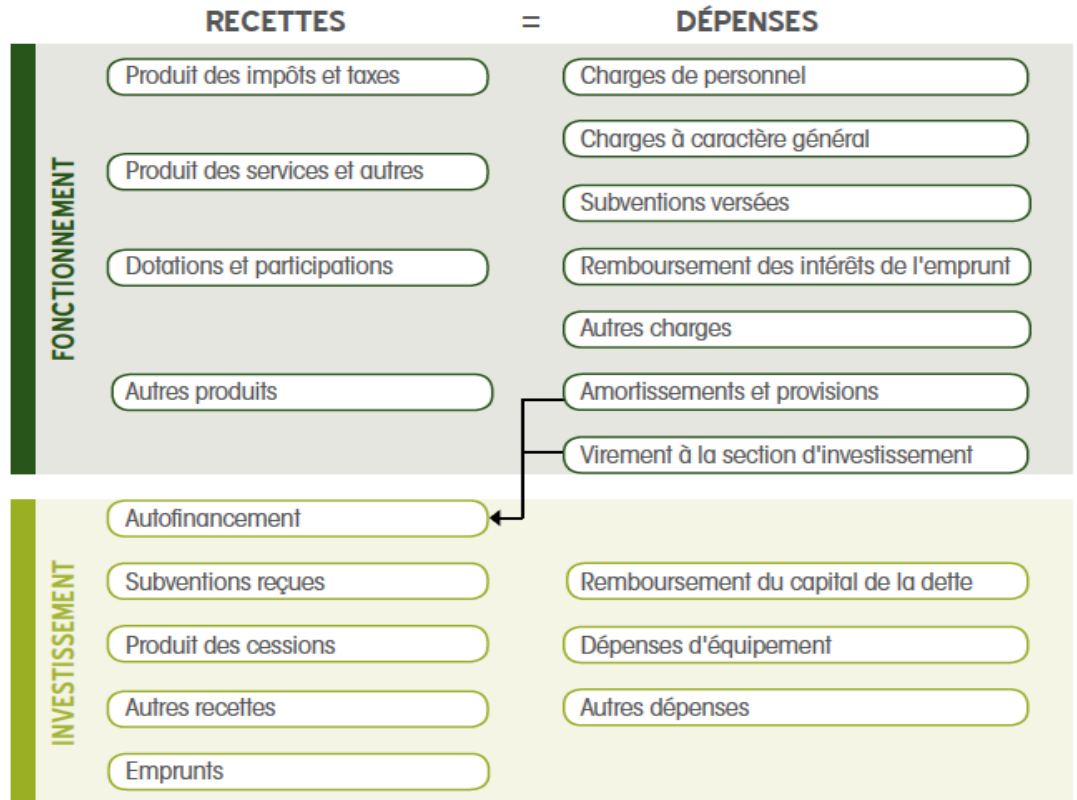
Mercredi 19 août : 15 h 30 - 19 h

Jeudi 20 août : 15 h30 - 10 h

Ne pas venir à jeûn - être âgé d'au moins 18 Ans. Se munir d'une pièce d'identité

BUDGET 2020

COMMENT LE BUDGET EST-IL COMPOSÉ ?



SUBVENTIONS ET COTISATIONS

Malgré cette période incertaine, nous avons souhaité apporter notre soutien aux différentes associations Nizannaises. D'autre part, nous continuons à assumer les frais inhérents à leur bon fonctionnement, ce qui leur confère des avantages en nature.

Nous avons pris l'option d'une reconnaissance particulière pour les différentes associations caritatives qui ont apporté de l'aide à ceux d'entre nous qui sont en difficulté. Que leurs bénévoles qui n'ont pas hésité à prendre des risques soient vivement remerciés.

Subventions	STE DE CHASSE	250 €	ASS. DONNEURS DE SANG	100 €
	ANC. COMBATTANTS	100 €	SECOURS CATHOLIQUE	200 €
	CLUB DE PETANQUE	150 €	ASS. JEUNES POMPIERS	50 €
	ESPOIR ET JOIE DE VIVRE	250 €	KATIOLA SOLIDARITE	100 €
	ESBERITS NISANES	250 €	CCAS LE NIZAN	2 000 €
	COMITE DES FETES	250 €	EQUIPE SAINT VINCENT	500 €

Cotisations	Associations des Maires de France et de Gironde	137 €
	Comice agricole	106 €
	CAUE*	100 €

*Nous rappelons que le CAUE est **au service de tous**, pour des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement. Permanences mensuelles (1^{er} jeudi du mois) à la Mairie de Bazas, prendre RDV au 05 56 65 06 65

BUDGET MUNICIPAL 2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel, en raison de la crise sanitaire, a été voté très tardivement, soit le 25 juin 2020.

De toute évidence, la période que nous venons de traverser va sérieusement impacter notre budget à cause des imprévus générés (achat de masques, de produits désinfectants, baisse des revenus de location...)

Malgré tout, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les Taxes

	LE NIZAN	Moyenne du département
Taxe foncière sur le bâti	20,67 %	26,11 %
Taxe foncière sur le non bâti	48,06 %	55,81 %



VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Dépenses	538 557	267 796	435 021	- 50 %	- 19 %
Recettes	538 557	327 668	435 021	- 39 %	- 19 %
Solde	0	59 871	0		

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Produits financiers/ Atténuation charge	412	415	2 000	0 %	
Dotation & participations	102 312	99 526	106 483	- 2 %	+ 7 %
Excédents antérieurs reportés	209 690		109 066	- 100 %	- 48 %
Impôts et taxes	191 543	192 710	193 372	+ 0,6 %	+ 1 %
Produit des services	20 600	20 120	12 600	- 2 %	- 39 %
Autre produits	14 000	14 835	11 500	+ 6 %	- 17 %
Total	538 557	327 668	435 021	- 39 %	- 19 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Autre charges de gestion courante	42 514	32 348	52 176	- 24 %	+ 22 %
Charges à caractère général	178 229	76 039	145 627	-57 %	- 18 %
Charges de personnel	164 700	142 880	169 100	- 13 %	+ 2 %
Charges financières	9 503	9 302	8 576	- 2 %	- 9 %
Charges exceptionnelles	2 000		2 000	- 100 %	0 %
Dotations aux amortissements	7 225	7 224	7 225	- 0 %	0 %
Dépenses imprévues	30 000		30 000	- 100 %	0 %
Transferts entre sections	104 386		20 317	- 100 %	- 80 %
Total	538 557	267 796	435 021	-50 %	- 19 %

BUDGET MUNICIPAL 2020

BUDGET D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité. En ce qui concerne les travaux d'aménagement de l'école, ceux-ci ont été réalisés avec les subventions de l'Etat et du Département et des fonds propres (pas d'emprunt).

VUE GLOBALE

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Dépenses	258 332	75 074	72 348	- 71 %	- 72 %
Recettes	258 332	37 390	201 537	- 85 %	- 22 %
Solde	0		0		

DETAIL DES RECETTES

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Acquisition matériel			8 000		+ 100 %
École	101 570			- 100 %	- 100 %
Immeuble communal Bourg	20 725	15 939		- 23 %	- 100 %
Solde d'exécution de la section	6 378			- 100 %	
Autres opération financières	127 937	13 450	193 537	- 89 %	+ 51 %
Bâtiments communaux	8 000	8 000		0 %	
Total	258 332	37 390	201 537	- 85 %	- 22 %

DÉTAIL DES DEPENSES

Recettes/Dépenses	Budget 19	Réel 19	Budget 20	Réel/Bud 19	Bud 20/Bud 19
Ecole	170 224	22 933	147 291	- 86 %	- 13 %
Opérations financières	22 280	22 279	57 348	0 %	+ 157 %
Acquisition de matériel	14 932	1 035	8 000	- 93 %	- 46 %
Salle polyvalente					
Immeuble communal Bourg	10 599	10 599		0 %	-100 %
Bâtiments communaux	32 871	10 901	21 969	- 66 %	- 33 %
Voirie et réseaux	7 326	7 325	7 000	0 %	- 4 %
Total	258 332	75 074	72 348	- 71 %	- 72 %

LA VIE AU NIZAN : les associations

ASSOCIATIONS Loi 1901 (ayant leur siège au Nizan)

CERCLE de la PAIX

Café associatif, lieu de rencontre

Bernard LABROUCHE : 05 56 25 09 47

CERCLE de l'UNION

Café associatif, lieu de rencontre

Dominique MOUNILLOT : 05 56 25 63 18

NIZAN LOISIRS

Voyages pour 3^{ème} âge

Colette JEAN : 05 56 25 90 63

ESPOIR et JOIE de VIVRE

Jeux de société et
animations pour 3^{ème} âge

Yves JEAN : 05 56 25 90 63

PETANQUE NIZANNAISE

Concours, parties amicales

Jacky DUPOUY : 05 56 25 28 03

ANCIENS COMBATTANTS

Commémorations

Vincent BRIGATI : 05 56 25 57 00

UNION SPORTIVE NIZANNAISE

Football

Eric LEGLISE : 05 56 25 17 10

COMITE des FÊTES

Animations diverses au village

Pascal JENDROWIAK : 06 15 03 56 41

LOUS ESBERITS NISANES

Association des parents d'élèves

Sylvain GIMBRE : 06 88 90 41 48.

DECLIC CIRCUS

Ecole des Arts du Cirque

Sylvie & Jean Luc REMOND : 05 56 25 23 70

Société de CHASSE LE NIZAN-AUBIAC

Equilibre de la faune

Didier LABAT : 06 99 17 57 31

EN GYM NIZAN

Randonnées pédestres, pilate

Guy FRAUNIE : 05 56 25 26 48

KATIOLA SOLIDARITE

Aide au développement et à l'apprentissage des
habitants d'un village en Côte d'Ivoire

Béatrice BOUDEAU : 06 61 85 74 71

ENFANTS de NAZARETH

Soutien scolaire de jeunes palestiniens,
(Principe du parrainage)

Michelle LABROUCHE : 05 56 25 26 73

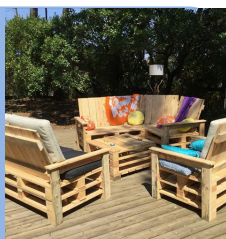
LA VIE AU NIZAN : les activités

Ets SARRAUTE « La Gare »

Fabrication
Commercialisation
Palettes de manutention

Vente directe de mobiliers de jardin

Sur commande au 05 56 25 09 55



ECOTELIA « Tauzin »

Camping écologique
Habitats des 5 continents.
Piscine...

Dépaysement total sans quitter LE NIZAN !

Réservation : 05 56 65 35 38

contact@domaine-ecotelia.com

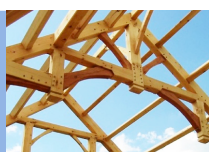
Site : www.domaine-ecotelia.com



Eric et Daniel LEGLISE « Les Jouandons »

Entreprise familiale et traditionnelle
charpente, menuiserie.

Contact : 05 56 65 14 02



Ludovic PRADAL « Le Pelet »

Entreprise de maçonnerie
pose de carrelage.

Contact : 05 56 65 19 53



Damien VALADE « L'Enclos »

Climatisation, pompe à chaleur
Installation, dépannage, maintenance

Contact : 06 08 40 86 05

BOUDY S.A.R.L.
Froid commercial
Climatisation - Pompe à chaleur
Installation - Dépannage - Maintenance

**METALLIER
- MENUISIER**

Société JL Métallier

« Le Pelet »

Menuiserie métallique et alu, ferronnerie, portails

Contact : 06 73 10 43 03



AG-BAT, Aurélien GEROMETTA

Maçonnerie-carrelage
Neuf et rénovation

agbat.pro@gmail.com

Contact : 06 46 18 51 32



Librairie L'HIRONDELLE

« Les Jouandons »

Librairie itinérante : colloques, salons...

Commandes individuelles possibles

Contact : 05 56 25 77 58



Façades Sud Gironde

« Tausin »



Rénovation de façades

M. Cédric SORE : 06 11 34 98 01

Jean Claude BILLET

1, Plaisance - Le Nizan

Plaquiste, jointeur

Contact : 06 79 50 16 74



LA VIE AU NIZAN : le coin des gourmands

Epicerie HARRIBEY

Epicerie, charcuterie, fruits, légumes, pain... Sur la place du Nizan tous les lundis de 9h à 13h.

Contact : 06 73 49 34 89

NOSTE TOURTIERE, Coimères

Tourtières, pizza, quiches, toutes tailles,
2 parts à grande plaque !...

Commande : 06 85 95 59 96



Abbaye du Rivet, Auros

Biscuits sucrés ou salés « maison » (Parfums = sucré : rhum, chocolat, orange...- salé : cacahuètes, gingembre...)

Commandes : 06 72 28 81 77

MIEL Anne Ditlo-Bunel,

4, Arribedieu

Pure production d'abeilles d'origine Nizannaises !!! Miel toute fleurs, pain d'épice, savons...



Sur les marchés :
Villandraut le jeudi,
Langon le vendredi,
Bazas le samedi.

LA FERME DE TARTIFUME

Produits laitiers : yaourts, crèmes, beurre, fromages frais ou maturés, glaces...

Commande : 06 08 34 61 60, Livraison à la Ferme du GAT



LA FERME DU GAT



Unique exploitation agricole du NIZAN. Agriculture raisonnée, garantie sans OGM
Vente directe à la ferme : poulets, pintades, veau sous la mère, bœuf race Bazadaise.



06 74 85 43 06 « charleslabrouche@hotmail.com »

BOCAL LOCAL

Place de la cathédrale, Bazas

Dans des bocaux en verre, retrouvez un goût authentique 100% artisanal et local
A consommer sur place ou à emporter

Restauration rapide à toute heure de la journée

Réservation : Virginie et Rémi ZEIDAN,

« Les Péous » : 06 88 24 87 31 ou 05 56 25 41 06



HUÎTRES

Vente directe par un producteur de GUJAN MESTRAS le vendredi matin place de la Mairiesur RV.

(de 5 à 10 € la dz, selon calibre)

Possibilité d'avoir des huîtres bretonnes

Commande : 06 83 24 47 51

THON entier (env. 10 kg)

Vente directe par un pêcheur de Ciboure, pour conserves ou congélation.

6 € le kilo (Une seule livraison en septembre)

Commande : 06 72 28 81 77

ECOLE : les travaux



Avant

La salle de classe



Après



Le bureau de la directrice



Le coin informatique

ECOLE : Bilan de fin d'année

L'année scolaire

Malgré une année scolaire chaotique entre les travaux de la 3^{ème} classe et la pandémie, les enfants ont été pris en charge aussi bien que possible, grâce à une adaptation sans faille des enseignantes et du personnel communal. Qu'ils trouvent ici notre reconnaissance.

Point sur les mesures prises au moment du confinement

Les maîtresses ont appliqué les directives venant des différents ministères. Pour sa part la commune a mis en place :

- Des points d'eau pour toutes les salles de classe.
- Le ménage deux fois par jours
- Trois points d'entrée et de sortie

Au déconfinement 6 enfants ne sont pas revenus (dont 5 petits moyens). A la fin de l'année seuls 3 petits étaient absents. L'organisation en demi-journée s'est très bien passée. Le lavage des mains s'est bien ancré. Depuis l'assouplissement des règles, il y a eu moins de moins de ménage mais pas de reprise du brassage des classes comme avant.



La rentrée

Pendant les vacances, les bénévoles assurent quelques travaux de rénovation : peinture de la classe des moyennes sections et du couloir d'accès, changement des dernières menuiseries cantine et couloir !

Exceptionnellement, cette année, l'accueil à l'école des tout-petits n'a pu se faire. De même, les futurs 6^{ème} auront tout à découvrir, ou presque car un professeur du collège leur a organisé une visite-vidéo !

- Dans notre école communale, les élèves sont répartis en 3 classes, les enseignantes restant inchangées :

1. Maternelles : Petites et Moyennes Sections.
2. Grandes Sections : CP et CE1
3. CE2, CM1 et CM 2

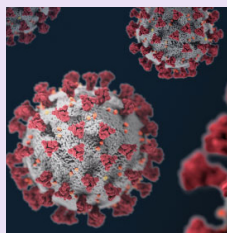
- Les projets d'activités et de sorties, annulés en cette dernière année scolaire, sont reconduits pour l'année 2020-2021. (La ferme, Brassempouy, Bassin de lumière...)

De même les traditionnelles rencontres de l'école, le carnaval et la kermesse, sont vivement espérées !!!!

Quelles seront les règles sanitaires à appliquer en septembre?

Selon une circulaire de rentrée encore provisoire, le ministère mise sur un retour en classe quasi normal, avec le maintien de certaines mesures sanitaires, mais la résurgence du virus est plausible. A n'en pas douter la collaboration mairie/école sera de nouveau bien effective pour répondre aux exigences

INFORMATIONS DIVERSES



Ce virus inconnu des scientifiques jusqu'à l'automne 2019, est venu perturber gravement notre quotidien, la santé des plus fragiles d'entre nous et maintenant notre économie.

Nous n'avons pas encore toutes les armes pour le combattre, c'est pourquoi chacun de nous doit apprendre à vivre avec lui tout en évitant qu'il ne nous contamine, tant que nous n'aurons pas de traitement spécifique ou de vaccin. Néanmoins la vie doit reprendre et ne plus s'arrêter comme nous avons été contraints de le faire pendant 2 mois.

Cette certitude, elle appartient à chacun de nous.

Se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique, garder ses distances, réserver les embrassades à nos très proches, mettre un masque dans les endroits clos ou quand nous croisons beaucoup de monde dans la rue, charger l'application STOP COVID sur nos portables sont les meilleures mesures de prévention que chacun puisse appliquer et de façon toute simple en continuant à vivre normalement.

Alors faisons le pour que nos enfants retournent à l'école, que leurs parents puissent travailler, que nos aînés puissent voir leur famille sans crainte et que notre pays reparte du bon pied.

Michèle Misraoui, conseillère municipale, médecin pédiatre



Acquisition de masques, le parcours du combattant



En pleine pandémie, notre souci fut en priorité d'équiper, sur notre commune, ceux que les pouvoirs publics appellent les plus vulnérables. Dès lors, dénicher les précieux produits a nécessité de la persévérance et une bonne dose de patience. Lorsqu'ils sont arrivés, nous avons fait les distributions, tout d'abord aux plus âgés, puis à chaque Nizannaises et Nizannais de plus de 7 ans.

Aujourd'hui, la menace est encore bien réelle, c'est pour cela que nous avons décidé d'équiper chaque Nizannaise ou Nizannais d'un masque lavable supplémentaire.



Sécurisation des voies

Les études, en attente d'une « Convention d'Aménagement de Bourg » (CAB) plus exhaustive, ont avancé pour les points sensibles au Bourg et à la Gare.

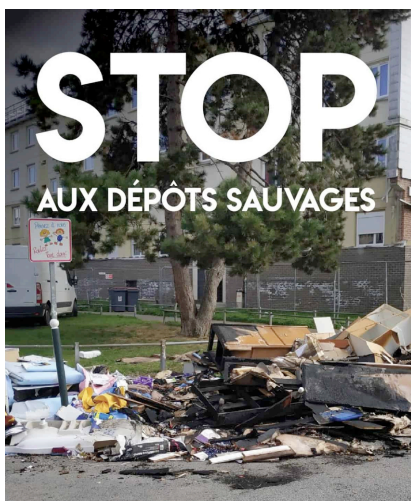
L'accord final du Conseil Départemental, quelque peu retardé par la crise sanitaire, ne devrait pas tarder.

Pour l'instant :

Au bourg, un test de faisabilité est en cours, matérialisé par des séparateurs de voies (baliroad)

A la gare, dans un premier temps, la zone d'agglomération va être adaptée pour que la vitesse soit limitée à 50 km/h

INFORMATIONS DIVERSES



Le dépôt sauvage d'ordures ménagères est interdit et puni d'une amende allant jusqu'à **1 500 €**

VILLE DE LOOS

DEPOTS ILLEGAUX DE DECHETS SAUVAGES

Chaque année, des tonnes de déchets sauvages sont déversées sur notre territoire. Selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), les dépôts sauvages représenteraient 21 kg par habitant et coûteraient 60 000 € aux collectivités.

Face à ce fléau, l'Assemblée a voté une **amende forfaitaire de 1500 euros** dans le cadre de la **Loi anti-gaspillage proclamée le 10 février 2020**. Les députés ont également adopté des mesures permettant la confiscation et la mise en fourrière d'un véhicule utilisé pour commettre l'infraction, ou encore la vidéo-verbalisation de ces infractions.

Respectons la nature. Soyons responsables et vigilants.
Protégeons ensemble notre territoire !

NUISANCES SONORES

Les effets du bruit sur la santé dépassent la sphère auditive et mettent en jeu tout l'organisme qui ne s'habitue pas au bruit.

En Gironde, l'**Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016** (voir site de la Mairie), relatif aux bruits de voisinage s'applique. Il régit notamment les horaires des travaux de bricolage :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche : de 10 h à 12 h

Il oblige les propriétaires d'animaux à prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Il interdit tout bruit gênant par son intensité mais accorde des dérogations aux agriculteurs uniquement en période de récolte ou aux organisateurs de festivités.

Attention, même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné



Toilettes publiques

Par souci d'optimiser tous les bâtiments communaux, les trois toilettes anciennement scolaires ont été réaménagées en local technique.

Quant aux trois toilettes publiques, elles ont connu un sérieux rafraîchissement, peintures et changement des portes.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'employé communal et les bénévoles que nous remercions vivement

POTEAUX ELECTRIQUES OU TELEPHONIQUES

Nous avons remarqué un bon nombre de poteaux défectueux. Afin de communiquer aux prestataires le récapitulatif de ceux-ci, **nous avons besoin de votre aide**.

Car il vaut mieux anticiper que de risquer la panne, nous vous remercions de nous communiquer le lieu-dit, la nature (téléphone ou électricité), et si possible le numéro inscrit sur chaque poteau.

2 LE NIZAN — L'Eglise et l'Abside
avec le Paragrêle



Paul Cadars, phot.-éditeur, Bazas

MAIRIE DU NIZAN

Tél. : 05 56 25 11 58 / Fax: 05 56 25 26 90

E-mail : mairie.le-nizan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h

Heures de permanence du maire :
Mardi et Jeudi : 14H30 - 17H00